Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

8 NOVEMBRE 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18010 **42**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Sixième partie

Je décide quand même...

Antonio Fosson

«Un Nouvel Hôpital»
Depuis plus de 10 ans, nous parlons de la possibilité de construire ou non un nouvel hôpital. Certaines personnes ont aidé à instrumentaliser la réalité ; d'autres, avec un plus grand professionnalisme et une plus grande honnêteté intellectuelle, ont organisé un «Comité Technique pour l'agrandissement du centre hospitalier de l'avenue de Genève contre la construction d'un nouvel hôpital», qui en peu de temps a récolté de nombreuses adhésions de la part de médecins, du personnel sanitaire, de libres professionnels, d'experts de la viabilité, de personnes engagées dans le social, parmi lesquelles le Prof. Mimmo Palombo, les médecins Paolo Ferrero, Gianluca Iob, Paolo Millo, Marinella Ciarlo, Giovanni Donati, Teodoro Meloni, Pierini, De La Pierre, Edo Bottacchi, Antonio Antico, Massimo Viganò, Paolo Bonino, Ing. Corrado Trasino, arch. Margherita Garzino, Mme Lina Cavagnet et d'autres encore. Le travail de ces experts a permis de synthétiser 10 points précis et clairs pour informer correctement la population. Pour nos lecteurs du Peuple, je propose volontairement aussi ce «décalogue» synthétisé.

1) En 1994, la Junte régionale Viérin (assesseur à la Santé Roberto Vicquéry, et parmi les autres assesseurs Vallet, Louvin, Riccarand et un assesseur Pds) décida à l'unanimité d'acheter l'Hôpital Mauritien pour 26 milliards de lires. La décision de le restructurer et de l'agrandir fut prise à cette époque.
2) Depuis 1994 à aujourd'hui, 55 millions d'euros ont été dépensés pour la restructuration de l'hôpital actuel et à présent ce processus est terminé à 80%. 70% de cette dépense provient des financements de l'Etat, le vieil hôpital Mauriziano est à présent presque totalement rénové.
3) La réalisation d'un complexe hospitalier UNIQUE ne peut être, de manière certaine, prorogée. Deux blocs opératoires et deux centres pour les maladies graves dans une région d'environ 120 000 habitants dispersent les ressources et diminuent la qualité des soins, sans parler de la sécurité. La concentration de tous les services dans un complexe unique améliorera davantage la qualité des soins: c'est le but, sans aucun doute, du «Nouvel Hôpital»!
4) Les études les plus récentes sur la construction dans le domaine sanitaire (décalogue de

Renzo Piano pour le Ministère de la Santé) indiquent comme valeur positive déterminante le fait d'avoir le centre hospitalier à l'intérieur de la ville.
5) Les études effectuées pendant ces années de confrontations (Guzzanti - Limacher - Finaosta) soutiennent avec force et selon des motivations techniques précises qu'il est plus avantageux et économique pour la population d'avoir l'hôpital de l'avenue de Genève MODERNISÉ plutôt que de démolir celui-ci pour en construire un nouveau.
6) Le nouvel hôpital aujourd'hui pourrait être uniquement construit loin d'Aoste, avec des problèmes d'expropriation des terrains et avec la difficulté de se rendre dans un lieu aussi décentralisé.
7) Un nouvel hôpital coûterait beaucoup plus cher. En outre, il faut tenir compte des frais pour démolir et transformer l'hôpital de l'avenue de Ginevra. Si celui-ci devait être réadapté en maisons de repos pour personnes âgées certaines structures pour personnes âgées sur le territoire seraient fermées (avec comme conséquence surtout d'éloigner les personnes âgées de leur lieu de résidence en les mettant dans des ghettos!).
8) Le projet de modernisation de l'hôpital de l'avenue de Genève prévoit 900 places de parkings souterrains et une réorganisation de la viabilité de toute la ville en favorisant la solution des problèmes de circulation qui existent déjà.
9) La Commune d'Aoste avec une motion à l'égard du projet s'est prononcée en faveur de l'idée de modernisation et contre la décentralisation du centre hospitalier. Les communes de Quart et Saint-Christophe sont, au contraire, contre la modification des plans régulateurs et la construction sur leur territoire d'un complexe hospitalier (ce qui rend beaucoup plus problématique la construction d'un nouvel hôpital).
10) Pourquoi détruire l'hôpital actuel, qui est moderne et fonctionnel ? Un nouvel hôpital (quand, comment, et avec quel-

SUITE PAGE 2

VIE DE NOS SECTIONS

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur, invite la population de la Commune à voter la liste civique "*Courmayeur, la nuova via*" aux éléctions communales du 11 novembre prochain.

Les candidats sont: *Syndic* Fabrizia Derriard
Vice-syndic Carlo Canepa

Assesseur aux Ouvrages publics: **Andrea Vecchi (U.V.)**
Assesseur aux Politiques sociales: Daniela Scalvino
Assesseur à l'Environnement et au Territoire: Federica Cortese

Conseillers
Ferruccio Truchet (U.V.) - *Assesseur au Tourisme*
Stefano Campese (U.V.)
Manlio Cazzato(U.V.)
Attilio Chenoz
Ivette Clavel
Flavio Guichardaz (U.V.)
Antonio Liporace
Stefano Pellin
Lucia Picchiottino
Sauro Rocchio (U.V.)
Franco Savoye
Massimo Sottile
Stefano Toscano

courmayeur la nuova via

PAS DE SENS, PAS DE VOTE

Les rencontres de cette semaine:

VENDREDI 9 NOVEMBRE 2007 - 20H30

VALTOURNENCHE	Salle du Conseil
AYAS	Salette sapeurs pompiers - Champoluc
COGNE	Salle communale
SAINT-RHÉMY-EN-BOSSES	Salle communale
BARD	Salle communale

SAMEDI 10 NOVEMBRE 2007- 20H30

AOSTE	Laiterie d'Arpuilles
SAINT-PIERRE	Salle communale
PERLOZ	Salles ex écoles de Tour d'Héréraz
SAINT-OYEN	Salon polyvalent derrière l'église
ANTEY-SAINT-ANDRÉ	Salle de la bibliothèque

LUNDI 12 NOVEMBRE 2007- 20H30

AOSTE	«Bar Nord» - 18, rue C. Battisti
HÔNE	Salle ex «centralina»
COURMAYEUR	Auditorium des écoles élémentaires
LA MAGDELEINE	Salle du Conseil

MARDI 13 NOVEMBRE 2007- 20H30

AOSTE	ClassHotel - 146, rue Ivrea
ISSOGNE	Salle polyvalente des écoles élémentaires
VALPELLINE	Salle communale
GRESSAN	Théâtre des écoles élémentaires
RHEMES-SAINT-GEORGES	Salle communale

MERCREDI 14 NOVEMBRE 2007- 20H30

AVISE	Salle du Conseil
PRÉ-SAINT-DIDIER	Salle polyvalente de la Commune
GRESSONEY-SAINT-JEAN	Salle de «Villa Margherita»
VERRÈS	Salon Bonomi place Europe

JEUDI 15 NOVEMBRE 2007 - 20H30

AOSTE	Cinéma Théâtre De la Ville

PAS DE SENS, PAS DE VOTE

Il cielo e il dito, ovvero: Perché non voterò per i referendum

Joseph Rivolin

Secondo un proverbio orientale, quando il saggio indica il cielo con un dito, lo stolto guarda il dito.
I burattinai del teatrino referendario, che contano evidentemente molto sull'altrui stoltezza, stanno facendo di tutto perché tutti guardino il dito e si dimentichino del cielo. Gli appelli al voto a tutti i costi corrispondono infatti a una strategia che prescinde da due elementi fondamentali: l'uno, molto concreto, è il contenuto dei referendum stessi, e su questo l'Union Valdôtaine, la Fédération Autonomiste e Stella Alpina hanno già espresso il loro parere negativo, motivandolo ampiamente; l'altro, di natura ideale, riguarda i principi fondanti il nostro sistema politico, che è di natura essenzialmente liberal-democratica e a base parlamentare.
L'idea forte della democrazia liberale è rappresentata dal principio secondo cui l'attività umana è libera, salve le regole poste dalle norme giuridiche. L'entrata in vigore delle leggi costituisce quindi *sempre* una limitazione della libertà dei cittadini: per questo, la legittimità delle norme deve essere necessariamente assicurata da un superiore interesse pubblico, per stabilire il quale si richiede l'adesione della maggioranza dei cittadini, espressa mediante i loro rappresentanti, eletti democraticamente.
Gli strumenti (ché di *strumenti* si tratta, non di valori in sé e per sé) della democrazia diretta, come la petizione, la legge di iniziativa popolare, i referendum abrogativi, confermativi e propositivi non possono, evidentemente, che rispettare questo stessi principio fondamentale: la prevalenza della volontà della maggioranza.
La maggioranza può essere calcolata in base a parametri diversi, a secon-

SUITE PAGE 2

Aperçu des décisions du Gouvernement régional: séance du mercredi 7 novembre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé l'organisation de la manifestation de clôture de l'année européenne de l'égalité des chances qui se tiendra le 9 décembre 2007, au Palais de Saint-Vincent, avec un concert du groupe Negramaro. Un montant 63 200 euros a été engagé à cet effet. Il a ensuite fixé les critères à suivre pour la répartition entre les Communes des sommes versées par l'État à la Région en vue de compenser la diminution des recettes relatives à l'impôt communal sur les immeubles. La Région a nommé ses représentants au sein du Conseil des commissaires aux comptes de l'Agence régionale pour les financements agricoles (AREA VDA), pour les quatre prochaines années: il s'agit de Stefano Distilli, Fabio Jacquin et Claudio Vercellin Nourissat (membres titulaires).

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a défini les critères relatifs au remplacement des animaux positifs à l'IBR et le versement des aides y afférentes, dans le cadre du plan de contrôle et de prophylaxie de la rhinotrachéite infectieuse bovine en Vallée d'Aoste pour la période septembre 2007-août 2008. Le Gouvernement a versé une subvention de 232 054 euros à la consorterie d'Effraz, dans la commune de Quart, au titre de la troisième et dernière tranche des travaux de réalisation d'une piste coupe-feu reliant Bochet à Marchaussy. Il a ensuite décidé de destiner un financement aux travaux de construction, au lieu-dit Ciampeapiana d'Émarèse, d'un bassin artificiel et des ouvrages annexes destinés à la lutte contre les incendies, qui permettra l'approvisionnement en eau des hélicoptères.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
Des aides à la mise en œuvre de projets de recherche industrielle ont été accordées aux entreprises *Cogne Acciai Speciali SpA* et *Ribes Ricerche e Formazione Srl* d'Aoste, ainsi qu'au consortium *Sistra* d'Aoste.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
Le Gouvernement a décidé de verser une avance supplémentaire de 96 000 euros sur la subvention octroyée à la société *Servizi Previdenziali Valle d'Aosta SpA.* Il a également approuvé les modèles d'uniformes de fonction, le type de vêtements et la dotation ordinaire annuelle du personnel régional auxiliaire sous contrat à durée indéterminée et du personnel régional de contrôle de la maison de jeu de Saint-Vincent.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a approuvé les critères et les modalités d'octroi de bourses d'études et d'aides au logement réservées aux étudiants inscrits, au titre de l'année universitaire 2007/2008, à l'Université de la Vallée d'Aoste, au pôle de Verrès de la troisième faculté de génie de l'information de l'École polytechnique de Turin et à d'autres cours universitaires dispensés à l'extérieur de notre région. L'Exécutif a donné son feu vert à l'organisation du cours de formation «Musique à l'école», destiné aux enseignants et aux élèves des écoles primaires, et du cours «L'oral, comment susciter l'oral à partir des textes des caractères de La Bruyère, ainsi que l'oral au bac», destiné aux enseignants de langue des lycées valdôtains.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a approuvé la mise à jour du programme régional de réalisation et d'agrandissement des structures réservées à l'exercice de l'activité libérale par les dirigeants sanitaires, programme qui sera présenté au Ministère de la santé. L'Exécutif a entériné le protocole d'accord entre la Région et l'Université de Turin en matière de formation dans les écoles de spécialisation. Par ailleurs, des dispositions régionales relatives aux assistantes maternelles ont été adoptées.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Un montant de 2 710 000 euros a été engagé au titre de différents travaux, dont la construction d'un trottoir le long de la route régionale n° 44, l'élargissement de la chaussée en aval du chef-lieu de Lillianes et la réfection de la route régionale n° 44 de la vallée du Lys entre le chef-lieu et Gattinery; lesdits projets seront insérés dans le Plan opérationnel des travaux publics 2007.
Le Gouvernement a décidé de destiner une somme de 1 343 000 euros au réaménagement de la route communale d'accès au Parc du Mont-Avic, dans la commune de Champdepraz. Il a ensuite donné son feu vert au projet définitif des travaux de réfection du tronçon de la route régionale n° 45 traversant l'agglomération de Champoluc, dans la commune d'Ayas, et a engagé une dépense de 2 700 000 euros à cet effet.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Des aides en capital, d'un montant total de 116 742 euros, ont été octroyées à vingt entreprises commerciales qui ont présenté une demande en ce sens selon la procédure d'instruction automatique. Les tarifs d'entrée aux piscines régionales d'Aoste, de Pré-Saint-Didier et de Verrès au titre de 2007 ont été approuvés. L'Exécutif a engagé une dépense de 1 588 279 euros pour financer le service de secours sur les pistes de ski de descente au cours de la saison 2007-2008 et a approuvé la répartition du financement en question entre les gérants des pistes concernées.

Come ti limito le libertà dei cittadini

I cinque quesiti proposti da Riccarand & C. sono un esempio concreto di come l'imposizione di nuove norme possa essere limitativa delle libertà politiche. Il primo (dichiarazione preventiva delle alleanze politiche, scheda gialla) limita sia la libertà dei cittadini di scegliere tra proposte politiche realmente diverse, sia quella dei partiti, che sono costretti a unirsi in coalizioni contrapposte, con programmi necessariamente ambigui e generici, formando innaturali carrozzoni, con i risultati che si possono constatare guardando al non-governo Prodi. Il secondo (elezione diretta della giunta regionale, scheda rosa), oltre ad aumentare il numero delle poltrone e dei relativi costi, impedisce ai cittadini di scegliere liberamente chi li governerà, obbligandoli a votare una o l'altra delle due uniche alternative possibili (le eventuali altre proposte avrebbero soltanto un ruolo di disturbo), che le segreterie dei partiti gli metteranno davanti, in pacchi preconfezionati: frutto degli accordi con i quali si saranno spartite le poltrone precedentemente, alla faccia della volontà degli elettori. I quali potranno, sì, scegliere i consiglieri regionali: ma in un contesto istituzionale in cui il Consiglio della Valle non conterà più nulla. Il terzo (scheda grigia) limita la libertà di scelta degli elettori, obbligandoli a esprimere una sola preferenza: il che favorisce evidentemente i "soliti noti", impedendo il rinnovamento della politica e emarginando, in particolare, i giovani e le donne. Queste ultime, malgrado le false apparenze, sono svantaggiate anche dalla proposta delle "quote rosa" (scheda azzurra): aumentando, infatti, il numero delle candidate, si favorisce la dispersione del voto al femminile, rendendo di fatto più difficile la loro elezione; si limita inoltre la libertà dei partiti e movimenti nella scelta dei candidati. Quanto al ridicolo quesito sull'ospedale (scheda verde), il suo successo obbligherebbe i contribuenti a finanziare un chimerico "ospedale nuovo", e gli amministratori regionali a ricominciare da zero, a dispetto del più elementare buon senso, buttando alle ortiche un processo di modernizzazione delle strutture sanitarie, che è stato condotto sinora con serietà e professionalità ed è ormai al punto di svolta decisivo (ed è proprio questo, che spaventa gli sfascisti referendari).

J. R.

SUITES DE LA PAGE 1

Je décide quand même...

les dimensions ? L'argent nous le demanderons aux contribuables valdôtains avec d'autres impôts ?). C'est un enjeux très coûteux et peu probable et qui implique encore le renvoi du développement des soins offerts par les services sanitaires valdôtains.

A partir de ces 10 points fondés sur des données techniques évaluées par des experts du secteur et partagées par ceux qui à l'intérieur de l'hôpital travaillent pour une offre sanitaire satisfaisante et adaptée à la communauté valdôtaine, opposées aux argumentations vagues et illusoires de ceux qui veulent anéantir ce qui a été fait jusqu'à présent et bloquer, pour des fins exclusivement politiques, l'achèvement d'un projet si important pour la population, je souhaite dissuader tous les Valdôtains de ne pas se laisser duper et de choisir **DE NE PAS ALLER VOTER.**

Antonio Fosson

Il cielo e il dito, ovvero: Perché non voterò per i referendum

da del *valore sociale* che si intende preservare o promuovere.
Nel caso del referendum abrogativo, l'ordinamento italiano prevede che sia sufficiente la maggioranza relativa dei votanti, a condizione che venga raggiunto un quorum minimo di partecipazione al voto: si tratta infatti di eliminare una o più norme, cioè di *ridurre le limitazioni all'esercizio della libertà*. Il caso del referendum propositivo è l'inverso: si tratta di aggiungere norme a quelle esistenti, cioè di *porre ulteriori limitazioni alla libertà*. Per questo, le regole dovrebbero essere totalmente diverse. Poiché l'imposizione di nuove leggi limita la libertà dei cittadini, ne consegue che, in un ambito di democrazia diretta, esse dovrebbero logicamente essere approvate dalla maggioranza di coloro che vi sarebbero sottoposti: ossia dalla *maggioranza degli aventi diritto al voto*; e non da una minoranza di votanti che, nel caso della legge valdostana, potrebbe essere addirittura inferiore al 25%.
Prevedendo un inspiegabile quorum del 45% degli elettori, per la validità del risultato del referendum propositivo, il legislatore regionale ha quindi commesso un errore, non tenendo conto della specificità del referendum propositivo rispetto ad altri strumenti democratici e mettendo un'arma pericolosa in mano a forze politiche dal pedigree discutibile sul piano dell'adesione ai principi liberaldemocratici, supportate in questo caso da movimenti il cui orizzonte etico-politico appare limitato alla "recherche du fauteuil perdu" per i loro padri-padroni.
Per questo motivo, condivido l'opinione di Piero Fassino: "Se un referendum è sbagliato bisogna ridurne i danni, far mancare il quorum". Se le carte sono truccate, è stupido partecipare al gioco. Per questo non voterò il 18 novembre.

Joseph Rivolin

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie «Arti Grafiche DUC»
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Saison Culturelle

Conférénce du professeur Alain Periquet sur « les risques alimentaires »

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que, dans le cadre de la Saison Culturelle 2007/2008, Alain Périquet, professeur en Biologie, tiendra la conférence « Les Risques alimentaires», le jeudi prochain 8 novembre 2007, à 18 heures, à la Bibliothèque régionale d'Aoste.

Le concept de sécurité des aliments est apparu dans un contexte sociétal très défavorable : Tchernobyl, sang contaminé, vache folle, poulet à la dioxine, poissons façon Erika, grippe aviaire, OGM, etc., autant de situations à l'origine des inquiétudes des consommateurs et de la perte de confiance des citoyens envers les autorités scientifiques, administratives et politiques.

La sécurité des aliments est aussi évoquée en filigrane au travers de la recrudescence des maladies liées à l'alimentation: obésité, maladies cardio-vasculaires, allergies, perturbations endocriniennes et peut-être cancer.

Cependant certains éléments viennent s'inscrire en contre-points : amélioration de la surveillance de la santé, allongement de l'espérance de vie de toutes les tranches de population, développement des connaissances scientifiques et techniques tout en gardant à l'esprit la dimension temporelle de la vérité scientifique.

Alain Périquet présentera le contexte de l'insécurité alimentaire, la notion de risque avéré et de risque perçu, le principe de précaution versus l'analyse du risque en donnant quelques exemples de chacune de ces approches : viandes aux hormones, fromages au lait cru, OGM.

Il existe heureusement des outils d'évaluation du risque, des valeurs toxicologiques de référence, des paramètres réglementaires, des instances décisionnelles et des experts qui travaillent dans la transparence, autant de raisons de rester optimiste et de considérer l'aliment bien plus comme porteur de santé que comme vecteur de toxiques.

Né en 1944, titulaire d'une licence

et d'une maîtrise en Sciences naturelles-Physiologie, Alain Périquet est professeur des Universités en Biologie et Physiologie animale, en Sécurité sanitaire des Aliments et en Biologie des Populations et des Ecosystèmes à l'Université Paul Sabatier Toulouse III.

Directeur de l'Institut universitaire professionnalisé Bioingénierie, il est également membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France, de l'Agence française de Sécurité sanitaire des Aliments et du Comité d'Experts spécialisés 'Risques des Contaminants chimiques et physiques'.

Cette conférence est organisée en collaboration avec les Services de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France en Italie, l'Alliance française de la Vallée d'Aoste et l'Association nationale des Enseignants de Sciences naturelles – Section Vallée d'Aoste.

Un buffet sera offert au terme de la conférence dont l'entrée est libre dans la limite des places disponibles.

Les conférences au Musée Archéologique Régional d'Aoste

Franco Cavalet Giorsa

Dans le cadre des initiatives promues par l'assessorat de l'Education et de la Culture, en ce qui concerne l'offre de formation du Musée pour l'année scolaire 2007/2008, le samedi 6 octobre a débuté le cycle de conférences sur l'archéologie et sur la présentation au public des résultats les plus récents des campagnes de recherches conduites en ville et dans la région. Les rencontres ont lieu dans la salle Pautasso du Musée Archéologique Régional d'Aoste (MAR), les samedis, de 11h à 12h.

Une première session de rencontres s'est déroulée au mois d'octobre. Les trois premières conférences ont été tenues par des numismates, à savoir: le 6 octobre: "Influenze, imitazioni e falsi nella numismatica antica e medievale" de Matteo Trudaiu; le 13 octobre "La monetazione romana" de Léon Ottoz et le 20 octobre "La collezione Pautasso e materiali inediti" de Claudio Gallo.

Le 27 octobre, Roberto Domaine, Surintendant aux Activités et aux Biens culturels, a abordé le thème "Il Forte di Bard: storia di un'avventura".

Les conférences qui figurent au programme sont les suivantes:

Le 10 novembre: "Le edizioni del Cadran solaire e le pubblicazioni multimediali dedicate alla riscoperta del Patrimonio culturale della Valle d'Aosta" de Gaetano De Gattis, Directeur de la Direction de la restauration et de la valorisation;

Le 17 novembre: "Sciamanesimo e arte preistorica: la visione dello spazio" de l'archéologue Leila Colombo;

Le 24 novembre: "Agorà o forum? La trasformazione delle agorai al momento della romanizzazione della Grecia" de l'archéologue Stella Bertarione;

Le 1er décembre: "La concezione del bello dall'Antichità ad oggi", de l'archéologue Cinzia Payn.

Le nouveau « Pays de la Doire et son peuple »

C.L.

À presque quatre-vingts ans, Augusta Vittoria Cerutti poursuit son œuvre de divulgation inlassable. Parue en 2006, la troisième édition de «Le Pays de la Doire et son peuple» témoigne de la rigueur scientifique et de la clairvoyance qui ont toujours caractérisé cet auteur. Parmi les multiples publications d'A.-V. Cerutti, celle-ci est probablement celle qui a le plus marqué les Valdôtains. Que ce soit à l'école ou pour la préparation d'un concours ou encore par intérêt personnel, tous ont eu l'occasion de feuilleter cet ouvrage important.

Au début des années 70, la première édition du livre s'adressait essentiellement aux élèves des écoles moyennes de deuxième degré de la Vallée d'Aoste. En réalité, son succès a largement dépassé le contexte scolaire. Comme le soulignait Bernard Janin en 1995, dans sa préface à la deuxième édition, cet ouvrage «*est un instrument de travail et de culture, qui rendra de grands services aux enseignants et à leurs élèves, et aux étudiants, aidant ceux-ci comme ceux-là à se préparer à leurs tâches de demain. Mais il trouvera aussi (…) de nombreux lecteurs parmi les citoyens éclairés et les touristes curieux qui voudront mieux connaître la région qu'ils habitent ou qu'ils visitent.*»

Compte tenu du fait que «Le Pays de la Doire et son peuple» a de nouveau été mis à jour, ces considérations demeurent pleinement valables aujourd'hui. A.-V. Cerutti, en effet, ne s'est pas limitée à actualiser les statistiques : elle s'est penchée avec lucidité sur l'intérêt fondamental et nouveau voué à l'environnement, à l'écosystème à la fois merveilleux et fragile dans lequel l'humanité évolue. Dans son avant-propos, l'auteur met en évidence comme «*nous nous sommes rendu compte que, bien souvent, notre comportement cause des dégâts sérieux et irréversibles à l'environnement, qui peuvent compromettre les chances de survie et de développement des générations futures.*» Ainsi, les données illustrées par A.-V. Cerutti doivent nous faire réfléchir et nous pousser à abandonner le modèle actuel, basé sur la consommation, facteur de dégradation et d'appauvrissement des ressources primaires.

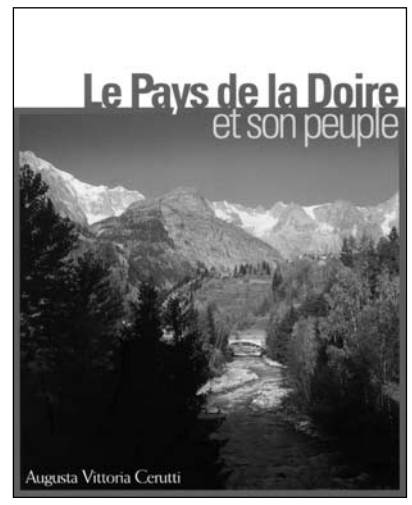

La nouvelle édition de «Le Pays de la Doire et son peuple» ne vise pas uniquement à créer une conscience écologique dans notre «petite patrie», car elle analyse aussi le secteur économique.

Elle souligne le manque d'esprit d'entreprise qui caractérise le «système Vallée d'Aoste», fondé sur des ressources allouées par l'État et gérées par la Région. À la fin de son ouvrage, l'auteur lance un appel aux jeunes «managers» valdôtains élevés dans le respect des valeurs de chez nous mais solidement préparés, afin qu'ils se présentent comme de véritables concurrents face aux partenaires venus de l'extérieur.

Le nouveau «Pays de la Doire et son peuple» nous offre donc une vision à 360 degrés de la situation valdôtaine actuelle: sachons en faire bon usage.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Approbation à l'unanimité du projet de loi n°176

Acquisition de subsides pour les dépenses accessoires à l'acquisition de biens immobiliers

Au cours de la séance du jeudi 18 octobre 2007, le Conseil de la Vallée a approuvé le projet de loi n°176 *« Interventions financières en faveur des collectivités locales pour les dépenses accessoires inhérentes à l'acquisition de biens immobiliers »* à l'unanimité des voix.

L'article 1 établit l'objet et les buts de la loi en expliquant la volonté d'attribuer des aides aux collectivités locales par dérogation à la réglementation ordinaire des financements relativement à la loi régionale n°48/1995.
L'article 2 définit les subsides. L'aide régionale, établie pour un maximum de 90% des dépenses accessoires soutenues et dûment rédigées sous forme de compte rendu, est prévue par les démarches d'acquisition de droits réels sur les biens immobiliers ayant débuté suite à l'application des procédures relativement à l'article 43 du décret du Président de la République n°327 du 8 juin 2001, concernant des dispositions inhérentes à l'utilisation *sine titulo* d'un bien pour des objectifs d'intérêt public. Les démarches d'expropriation ordinaire sont donc exclues des subsides.
Article 3 – Procédures :
1. Afin de bénéficier des aides régionales, les collectivités locales intéressées doivent présenter à la structure régionale compétente en matière d'expropriation, une requête accompagnée de la disposition d'achat et de la documentation attestant le paiement des dépenses accessoires d'enregistrement et de transfert s'y rapportant.
2. Le subside est attribué, après examen des requêtes, par une disposition du dirigeant de la structure régionale compétente. Là où la disponibilité financière s'avère insuffisante par rapport aux requêtes présentées, l'attribution de l'aide est établie selon l'ordre chronologique de la réception desdites requêtes.
3. Peuvent être objets de demande d'aide, les dépenses accessoires déjà soutenues à la date d'entrée en vigueur de la présente loi pour l'enregistrement et le transfert des dispositions d'acquisition relativement à l'article 1, alinéa 1.

Article 4 – Dispositions financières : la dépense totale dérivant de l'application de la présente loi est établie pour les années 2007, 2008 et 2009 à 600.000 euros annuels ; la dépense relativement à l'alinéa 1 est couverte par l'état de prévision de la dépense du bilan de la Région pour l'année financière 2007 et du bilan pluriannuel 2007/2009 ; pour l'application de la présente loi, le Gouvernement régional est autorisé à apporter, par délibération propre, sur proposition de l'Assesseur régional compétent en matière de bilan, les variations de bilan nécessaires.
L'article 5 détermine l'échéance de la loi (1janvier 2010) afin de limiter dans le temps le fonctionnement du mécanisme de dérogation aux principes de la finance locale, en incitant -dans le même temps- les collectivités locales à concentrer, dans la période de mise en application de la loi, le début des dispositions *ex* article 43 du décret du Président de la République n°327/2001 pour la régularisation des utilisations *sine titulo* précédentes.

Les Reines en Vallée d'Aoste

Ce vendredi 9 novembre 2007, à 11 heures, en la salle des réunions du Château Montfleury, le Président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, présentera – entouré du Bureau de Présidence – le livre «Les Reines en Vallée d'Aoste», à l'occasion du 50ème Anniversaire de l'Association «Amis des Batailles de Reines».

Ce livre, réalisé par Christiane Dunoyer, avec la collaboration d'Ivan Goyet et Ivan Munier, retrace un demi-siècle de «Combats» et d'activités de l'Association à travers les témoignages et les images qui ont caractérisé un événement profondément enraciné dans la tradition valdôtaine et avec une attention particulière envers le lien qui se crée entre l'éleveur et l'animal.

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Mardi 6 novembre 2007 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie* et IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

projet de loi n°182 *« Dispositions et matière de Conseiller d'égalité des chances de la Région autonome Vallée d'Aoste/Valle d'Aosta »*. Rapporteur : les Conseillers Eddy Ottox et Claudio Lavoyer.

Lundi 5 novembre 2007 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

auditions des représentants de OOSS CGIL, CISL, UIL et SAVT concernant les articles 1, 2, 4, 5, 8, 18, 19 et 21 du **projet de loi n°186** *« Entretien, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions »* ;
projet de loi n°186 *« Entretien, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions »*. Rapporteur : le Conseiller Robert Vicquéry ;
projet de loi n°188 présenté par le Gouvernement régional *« Dispositions pour la formation du bilan annuel et pluriannuel de la Région autonome Vallée d'Aoste (Loi de Finances pour les années 2008/2010). Modifications de lois régionales »* ;
projet de loi n°189 présenté par le Gouvernement régional *« Bilan de prévision de la Région autonome Vallée d'Aoste pour l'année financière 2008 et pour le triennat 2008/2010 »*.

Mercredi 31 octobre 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

auditions concernant le **projet de loi n°180** *« Nouvelles dispositions en matière de gestion des déchets »* et la **proposition de loi n°179**, présentée par les Conseillers Dina Squarzino, Alessandro Bortot et Ugo Venturella *« Introduction d'une tarification pour la gestion des déchets et dispositions en matière d'utilisation de vaisselle dans les réfectoires et au cours des foires »* : Nicola Castiglioni, Représentant du WWF Vallée d'Aoste et Maria Pia Simonetti, Représentante de Legambiente Vallée d'Aoste ;
projet de loi n°186 présenté par le Gouvernement régional *« Entretien, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions »*. Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre ;
projet de loi n°180 *« Nouvelles dispositions en matière de gestion des déchets »*, présenté par le Gouvernement régional. Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre ;
proposition de loi n°179, présentée par les Conseillers Dina Squarzino, Alessandro Bortot et Ugo Venturella *« Introduction d'une tarification pour la gestion des déchets et dispositions en matière d'utilisation de vaisselle dans les réfectoires et au cours des foires »*. Rapporteur : le Conseiller Ugo Venturella ;
audition du Président de la Région, Luciano Caveri, concernant la **proposition de loi nationale n°4** *« Modifications de la loi n°289 du 27 décembre 2002 (Loi de Finances 2003) »*.

Lundi 29 octobre 2007 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

audition de l'Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail, Leonardo La Torre, concernant la résolution *« Mesures pour la résolution de la crise du secteur industriel »*. Illustration des lignes directrices stratégiques.

Au centre du débat: trouver des solutions aux problèmes communs

Rencontre au sommet entre Vallée d'Aoste et Piémont

Les présidents Luciano Caveri et Mercedes Bresso ont présidé, la semaine dernière, au château Sarriod de la Tour, à Saint-Pierre, la réunion conjointe des Gouvernements régionaux de la Vallée d'Aoste et du Piémont. «*Une réunion très intéressante* – a déclaré le Président Caveri – *dans un climat de discussion ouverte et très réaliste, en essayant de trouver, pour chaque sujet, des solutions aux problèmes communs. Sur certains thèmes politiques d'actualité sont apparues des positions identiques: nous sommes d'accords qu'il n'y a pas d'alternative au « termovalorizzatore», même si nous considérons l'importance des modalités de récolte séparée des déchets, idem sur la nécessité de rationaliser et de coordonner les flux de mobilité dans le domaine sanitaire. Au sujet des transports, nous avons décidé de mettre en œuvre une table technique pour programmer la redéfinition du réseau autoroutier A5 et la réalisation d'initiatives d'informations routières*». «*Piémont et Val d'Aoste font toutes les deux partie de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée* – a déclaré la Présidente Bresso –*, dont le siège commun, à Bruxelles, a été récemment présenté durant les Open Days. Et c'est cette participation conjointe qui accroît ultérieurement l'intérêt d'intensifier nos rapports, pour résoudre les problèmes communs. Les deux gouvernements ont fait un très bon travail, en affrontant différents sujets, parmi lesquels la valorisation du Parc national du Grand-Paradis, désormais depuis trop longtemps sans ressources de la part de l'Etat qui en sous-évalue l'importance: si le gouvernement ne change pas sa position, nous le ferons devenir interrégional. Nous avons par la suite, en ce qui concerne la question des infrastructures, réaffirmé l'engagement de développer la ligne de chemin de fer Aosta-Chivasso-Torino, essentielle surtout pour le Canavese, et le système autoroutier. Il existe, en effet, la nécessité d'une adéquation du trajet de la basse vallée et nous devons faire face, également, au plus vite à la question du trajet de Pedemontana qui relie Biella à l'autoroute qui mène en Vallée d'Aoste*».

Réaffirmation également de la volonté politique de trouver des solutions conjointes aux problèmes d'intérêt commun à savoir l'adoption de deux documents, le premier en matière de «distacco-aggregazione» des Communes de Noasca et de Carema et, le second, concernant la revalorisation du trajet ferroviaire Aosta-Chivasso. Concernant les demandes des deux communes piémontaises, les Juntes ont réaffirmé leur opposition, en réaffirmant la volonté de maintenir inaltérés les territoires respectifs, en s'engageant à identifier des parcours communs pour contribuer à soutenir et améliorer les conditions des populations locales et en soutenant, enfin, les solutions législatives proposées par le Gouvernement au niveau national, qui prévoient l'entente obligatoire des Régions concernées, dans le respect des autonomies et des prérogatives régionales. En matière de ligne ferroviaire, les représentants de la Vallée d'Aoste et du Piémont sont d'accords pour demander au Ministère des Infrastructures d'indiquer, dans le Contrat du programme 2007-2011, le coût de l'intervention de la fameuse «lunetta» de Chivasso – estimé à 20 millions d'euros – et de destiner les ressources restantes (environ 20 millions d'euros) pour le projet de la variante Verrès-Châtillon, au réaménagement du pont sur le Chiusella et pour la réalisation de toutes les autres interventions proposées par le Politechnico de Turin dans une étude de faisabilité. En matière d'incendies de forêts, la Vallée d'Aoste et le Piémont ont convenu, grâce à une Convention siglée par les deux Régions, de la mise en place d'une collaboration afin de créer une action efficace de lutte contres les incendies de forêts, surtout dans des situations d'urgences exceptionnelles, qui réglemente la possibilité d'intervention des structures anti-incendie des deux réalités sur les territoires frontaliers. A cela s'ajoute un Protocole d'entente en matière d'adoption internationale, qui prévoit le développement d'une synergie entre les deux régions siglé dans le cadre du soutien des mineurs et de la coopération, par l'intermédiaire de l'Agence régionale pour les adoptions internationales-ARAI du Piémont, et qui permettra d'élaborer des modalités opérationnelles pour bénéficier de la part des couples valdôtains du même niveau de qualité des services garantis par l'ARAI.

Enfin, la Convention, pour la poursuite des activités du Centre interrégional pour les transplantations créé en 2004 et dont le siège se trouve au centre hospitalier San Giovanni Battista à Turin, a été renouvelée avec l'objectif de coordonner les actions de prélèvement et de récolte, de gestion et de transmission des informations concernant les personnes qui doivent être transplanter et renforcer le lien avec les centres de transplantations et les autres centres de référence.

A propos du fameux «verde agricolo»

Subventions accordées aux Agriculteurs

L'assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles Giuseppe Isabellon, exprime son entière satisfaction pour l'attribution, de la part du Gouvernement régional, d'un financement de sept millions d'euros afin d'anticiper partiellement les aides concernant le fameux «verde agricolo», et informe, par conséquent, les agriculteurs valdôtains adhérant aux mesures «Indennità compensativa» et «pagamenti agroambientali» que, durant les prochains jours, ils recevront une communication contenant le montant anticipé qui leur est assigné, dont l'indemnisation pourra être demandée avant le lundi 10 décembre prochain.

La délibération du Gouvernement, adoptée le 12 octobre dernier, prévoit le transfert des ressources mentionnées ci-dessus par l'Agence Régionale pour les «Erogazioni in Agricoltura (AREV VdA) et l'engagement de celle-ci pour l'indemnisation des sommes, calculées sur la base des fonds disponibles et, en pourcentage, sur le montant présumé des contributions pour l'année 2007. Cette décision a été prise en considérant le fait que le Plan de Développement Rural pour la période 2007-2013 est encore en phase de négociation, ce qui entraînera probablement une plus longue durée des temps d'affectation des aides de la part de l'AGEA. «*Cette décision* – souligne l'Assesseur – *est le témoignage de la grande considération de l'Administration régionale vis-à-vis de notre secteur rural et de ses nécessités. Je souhaite préciser* – poursuit Giuseppe Isabellon – *que le prêt ne subira aucune hausse d'intérêts, ni de dépenses supplémentaires et que l'unique engagement demandé aux agriculteurs est le remboursement, sans frais également supplémentaires, de la somme reçue au moment du versement du montant total de la subvention provenant de l'AGEA*».

Les titulaires des entreprises agricoles sont invités, après réception de la lettre, à remplir la demande de prêt en se présentant personnellement aux bureaux de l'AREA VdA «ex Ufficio sistema azienda agricola» au 66 du lieu-dit Grande Charrière, à Saint-Christophe (tél.: 0165 27 53 32-53 68-53 70), qui sont à leur entière disposition pour n'importe quelle information supplémentaire.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Les choses, à savoir les véritables objets matériels, évoquent des lieux et des personnes sans l'appui d'une machine à explorer le temps ni d'une séance de spiritisme avec des tables à trois jambes. Le jeu que je vous propose a des variétés infinies dérivant de ce que chacun de nous – de façon originale et unique – a vécu. Faites-le aussi et vous verrez comment à partir du passé lointain, certains épisodes oubliés ressurgiront d'un coin perdu du cerveau ainsi que les personnes qui y sont liées réapparaîtront en chair et os.

Si je pense aux premiers téléphones fixes sans fil – les fameux *cordless* – c'est le prieur Donato Nuchy qui revient dans mes souvenirs, avec son téléphone monumental doté d'une longue antenne avec laquelle il couvrait le territoire de la paroisse d'Arnad.

La sucette glacée – mes parfums préférés étaient l'anis, le citron et la menthe – est un lieu de mon enfance: le kiosque des glaces de Peppino sur la plage d'or de Porto Maurizio à Imperia, lorsque la sucette glacée était à 10 lires!

L'ordinateur, c'est le visage souriant de Eddy Ottoz, qui m'avait offert, il y a désormais quelques années, un *Apple* de première génération, lorsque l'informatique et ses applications étaient encore enveloppées d'un halo de mystère qui n'aurait jamais présupposé la miniaturisation actuelle.

Les petits formats de liqueur ont été les premières formes de transgression: à l'époque de l'école moyenne, au bar Alpino de Champoluc, les plus audacieux arrivaient à en acheter, ce qui rendait plus animée la rentrée en car après le ski dans l'espoir d'un premier baiser de la petite camarade de classe.

La glace crème de l'accueillante Madame Balma, dans la laiterie du «vallin», c'est un goût de l'enfance, tout comme les bonbons «sanateurs» achetés dans l'ancienne mercerie ou les bouteilles de «spuma» de Gervasone.

Le cocktail «Negroni» n'évoque ni les bars ni les boîtes de nuit : c'est plutôt une gourde avec cet agréable mélange à consommer en compagnie d'un ami et de deux jolies sœurs jumelles de Gressoney-Saint-Jean lors d'une soirée inoubliable passée dans un abris de montagne, sous un ciel étoilé dominant le Mont Rose.

Et les cigarettes! Je me souviens des papiers maïs, les terribles cigarettes brunes françaises, qu'Andrea Frachey étalait au Galion d'Ayas pour épater les touristes milanaises, ou le douceâtres cigarettes à la menthe que nous partagions avec Ezio Bruni dans l'obscurité d'une salle de cinéma, en sortant complètement gaga. Et quoi dire des occupations du Lycée à Aoste, où dominaient le muscat et les sandwichs au poivron et anchois de *Papà Marcel* ou – à l'époque de l'école à Ivrée – les frites et les bières du Cercle Garibaldi de Bienca, où je figurais sur la liste des membres!

Tout cela confirme que chacun de nous est un monde à l'intérieur du monde, que les souvenirs sont une compagnie merveilleuse et que la vie est un ensemble constant de rencontres et de découvertes que personne ne peut nous voler.

Lors des moments de tristesse ou de pessimisme nous allumons, à titre de consolation et pour éloigner les mauvais fantômes, une lumière grâce à l'aide de l'imagination venant aussi des objets les plus banaux : je vous rassure, cela fait du bien!

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza

Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.

Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18

Punto vendita'
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Les rencontres avec la population continuent

Villeneuve - 29 octobre

La rencontre organisée dans la salle de la paroisse a permis la participation nombreuse du public qui a animé un débat très intéressant au cours de la soirée.
Les différents rapporteurs présents lors de cette soirée étaient: le Président du mouvement Guido Cesal, et parmi le public les assesseurs régionaux Ennio Pastoret et Aurelio Marguerettaz.
Tout d'abord, le président Cesal a voulu souligner *«qu'il s'agit de référendums nuisibles, dangereux, qui ont été proposés par un groupe hétérogène qui rassemble plusieurs groupes politiques qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, comme l'extrême gauche et l'extrême droite: il est alors évident que les forces qui sont en jeu n'ont aucune identité et aucune philosophie en commun, sinon la volonté d'aller contre le système et contre les Valdôtains. Ils essayent de détruire un système politique en attaquant le système institutionnel.*
Le jeu des bons et des méchants n'a pas de sens, il faudrait réfléchir plutôt sur les contenus de la loi que nous venons d'approuver au sein du Conseil de la Vallée, et des absurdités qui, au contraire, sont proposées par les référendaires».
Enfin, l'attention a été focalisée sur le thème de l'hôpital, et tout le monde était d'accord sur le fait *«que c'est sans aucun doute la proposition la plus absurde, avec une fonction précise dans la campagne électorale: il s'agit d'un miroir aux alouettes, inséré de manière sournoise parmi les autres propositions pour enflammer l'opinion publique, pour faire du bruit et de la démagogie.*
Mais en réalité, il s'agit d'une moquerie: ils parlent d'un nouvel hôpital, mais ils ne disent pas à quel endroit, quand, comment et avec quel argent».

Fénis - 3 Novembre

Lors la rencontre avec la population de la commune d'Introd, les représentants de l'Union Valdôtaine présents étaient, l'assesseur régional aux Ouvrages Publics Albert Cerise, qui a voulu expliquer *«le travail et le parcours qui nous ont amenés à l'approbation des trois lois au sein du Conseil de la Vallée.*
Le groupe hétérogène qui s'est occupé de rédiger ces lois avait tout d'abord essayé de dialoguer avec le comité référendaire, afin de trouver des points sur lesquels se mettre d'accord: mais, de ce côté, il n'y avait pas la volonté de discuter, l'objectif final était le défi politique à tout prix.
Nous avons continué alors avec les forces politiques qui ont enfin approuvé les lois à très large majorité: le travail long et difficile que nous avons fait représente déjà la volonté des Valdôtains, surtout si l'on pense qu'au contraire, les propositions du comité référendaire ont été rédigées par 3-4 personnes, à toute vitesse, sans critères, ni cohérence et uniquement dans le but de créer de la confusion.
La confirmation de ce que je viens de dire est bien évidente si l'on pense que ces référendums sont en ce moment appuyés en même temps, parmi les autres, par Rifondazione Comunista et Alleanza Nazionale: le message est clair, ils ont comme objectif le système politique au sein duquel ils ne sont pas protagonistes.
Il ne faut pas aller voter, nous l'avons déjà fait!».

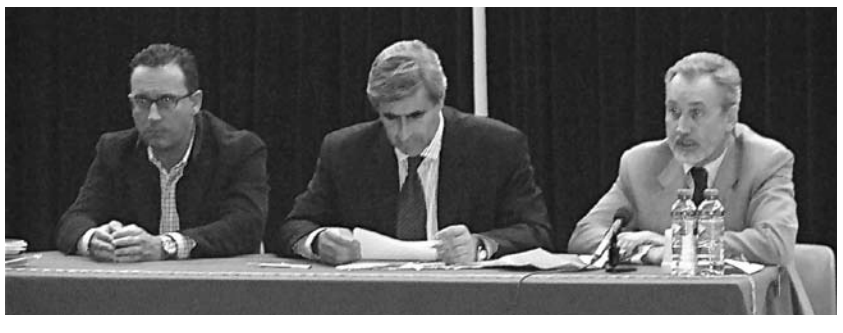

Quart - 5 novembre

Le débat sur le référendum durant la soirée du 5 novembre dernier avait comme protagonistes plusieurs rapporteurs, parmi lesquels le président du Conseil de la Vallée Ego Perron et l'assesseur à la Santé Antonio Fosson.
En premier lieu, le président Perron a souligné la volonté *"d'expliquer les motivations concernant le choix de ne pas aller voter le 18 novembre prochain. Tout d'abord, il s'agit d'un référendum politique qui a un objectif unique et clair: abattre la majorité au sein du Conseil de la Vallée.*
Dans leur campagne électorale, les référendaires parlent de liberté, de transparence et de démocratie, mais ils ne disent pas qu'il s'agit des mêmes principes sur lesquels nous avons élaboré et voté majoritairement (30 conseillers sur 35) les trois lois électorales en conseil. Ils ne disent pas qu'on avait essayé de dialoguer avec eux, pour trouver des accords sur les propositions, en cherchant d'éviter des référendums inutiles et nuisibles, mais ils ne voulaient pas du tout dialoguer. Et les raisons de ces positions inamovibles sont évidentes: ce ne sont pas les contenus de ces propositions qui les intéressent, ce n'est pas le bien-être de la vallée d'Aoste qu'ils veulent défendre.

Le référendum "constructif" est un instrument très important qui bien évidemment ne doit pas être confondu avec les élections régionales, qui se dérouleront l'année prochaine. Un instrument qui, au contraire, est en train d'être utilisé d'une façon incorrecte: donc pas de sens, pas de vote".
Ensuite l'assesseur Fosson comme d'habitude a abordé le thème de l'hôpital, en focalisant l'attention sur *« la stratégie des référendaires, qui ont décidé d'une façon sournoise d'insérer, parmi les autres propositions consacrées aux aspects strictement politiques de par leur contenu, le thème très délicat de l'hôpital régional. Bien évidemment, il s'agit d'un miroir aux alouettes, qui joue sur l'émotivité des personnes et qui est, au-delà des slogans, une proposition absolument démagogique: il n'est pas difficile de convaincre les gens qu'un nouvel hôpital est mieux qu'un autre plus vieux. Il est peut-être plus difficile d'expliquer à quel endroit, quand, et surtout avec quel argent on pourrait le construire. Sans aucun doute, il s'agit d'un projet – si l'on peut parler de projet – qui est, en réalité, presque impossible à réaliser. Il faut alors réfléchir: pourquoi aller voter pour une proposition qui n'a pas de sens?»*

La marguerite référendaire

Anna Bioley

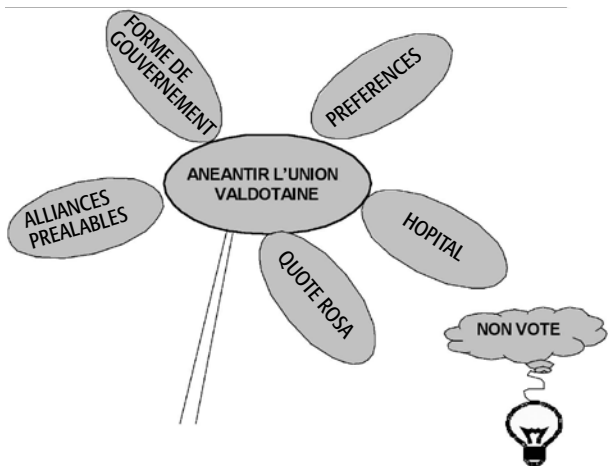

Si l'on examine ce Référendum «constructif» dans son ensemble du point de vue strictement civique et en analysant uniquement le terme en soi, on peut s'exprimer, (*vu qu'on vit dans un régime démocratique)*, soit affirmativement (oui, je vais voter, car le référendum est la plus haute expression de démocratie populaire) soit négativement (non, je ne vais pas voter, car ce que le référendum, qui est la plus haute expression de démocratie populaire, me propose quelque chose que je ne partage pas – *Fassino (juin 2003) Rutelli (juin 2005) Bertinotti (1999) le Cardinal Ruini (mars 2005) docent...* Si l'on rentre dans les détails, comme toute personne, qui a à cœur la démocratie, doit faire, et donc, on examine les cinq propositions référendaires, il y a au départ quelque chose qui saute aux yeux: *le référendum sur l'Hôpital...* et, alors là, les personnes qui ont parcouru les Hôpitaux d'Europe et d'Italie, deviennent farouches, car l'Hôpital d'Aoste est à la pointe, est à l'avant-garde. *Evidemment, cela ne veut pas dire que l'on ne doit pas continuer à améliorer les services vis-à-vis des malades, que l'on ne doit pas devenir, si possible, un point de repère important aussi pour d'autres spécialisations – même si l'on doit aussi considérer que notre bassin compte 120 mille habitants...* La certitude que l'on ressent est donc celle-ci: le choix « constructif » sur l'Hôpital est instrumental, malhonnête et honteux car on ne doit pas jouer avec la vie et les sentiments des malades.
En examinant la proposition sur la *Forme de gouvernement,* moi qui ai, depuis toujours, prôner l'élection directe du Président de la Région, je ne partage pas ce type de proposition qui conduirait la Vallée d'Aoste vers l'« ingovernabilità » totale...
En ce qui concerne les *alliances préalables,* je considère *la Loi électorale votée par le Conseil de la Vallée*, qui prévoit la souscription à un accord de programme, *satisfaisante du point de vue politique*
Quant aux *Préférences,* je considère la proposition référendaire tout à fait inutile, car je me considère suffisamment préparée (et je considère les citoyens suffisamment préparés) en tant que citoyenne, pour décider combien de personnes je considère valables et donc dignes d'avoir mon vote (une ou trois, pourquoi pas…) *sans que quelqu'un aille limiter mon choix...*
J'ai gardé la proposition référendaire sur la *Représentativité féminine* en dernier, car je voudrais donner mon opinion à cet égard... *On ne résout pas le problème de la présence de la Femme dans la politique en augmentant le pourcentage des femmes représentées dans les listes (20% ou 33,33% peu importe) mais en:*

1) *changeant l'approche à la politique – totalement au masculin jusqu'à maintenant;*
2) *Augmentant le pourcentage des femmes élues (20% ou 33,33% pourquoi pas) au Gouvernement et au Conseil;*
3) *Faisant comprendre aux femmes que la femme est, elle aussi, un animal politique et donc on doit voter pour elle;*
4) *Faisant finalement comprendre aux personnes, hommes et femmes, que les candidats doivent être choisis seulement et exclusivement sur la base de leur compétence.*

«L'est todzor la mema counta: CHANGER APPAREMMENT POUR NE RIEN CHANGER»

Etant donné que la musique est toujours la même

Les pétales de la Marguerite référendaire sont toutes, hélas, tombées et il n'y a que le *centre,* le noyau, voire la RAISON PRINCIPALE du référendum: la Volonté, de la part des personnes qui tant ont eu, en Honneurs et en Argent, de la part du Mouvement, d'anéantir l'Union Valdôtaine.

Je me permets encore de soumettre à l'attention de nos lectrices et de nos lecteurs une petite observation (en tant que femme et mère de famille): ceux qui invitent les gens à finalement décider avec leur tête, ont-ils été clairs pour dire que CE REFERENDUM ABSURDE COUTE PLUS DE 500.000,00 euros? L'Entraide des Femmes Valdôtaines aurait su dépenser sans doute mieux cet argent. Par exemple, en organisant *des cours de Formation à la politique pour les jeunes générations* (C'est ridicule de faire voter les jeunes à 16 ans, quand à 20 ans, ils ne connaissent RIEN de la politique) et puis il y aurait un tas d'autres projets assez intéressants pour nos jeunes!

Quelle est donc la clé de lecture?

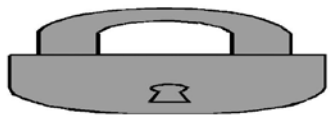

Les Valdôtains ne sont pas des imbéciles et donc ON N'IRA PAS VOTER, ON CHOISIRA LE NON VOTE

Mais, c'est clair!

Je pense être une personne qui a toujours exprimé ses opinions (et qui a toujours assumé les conséquences de ses actions), qui a toujours lutté pour un idéal et qui a toujours été boycottée ou ignorée (sauf l'Assesseur Faval qui a bien voulu croire en mes compétences) par les personnes, encore pire, pour lesquelles j'avais fait campagne électorale, non pas par le Mouvement, car quand on doit travailler, on m'a toujours acceptée.
Je suis tout de même convaincue qu'on doit maintenir ses propres idéaux et continuer à lutter pour notre Vallée, au sein du Mouvement, malgré tout.

Donne della terra

«Competenze, qualità e valore del lavoro femminile nell'impresa»

Anna Bioley

La Commune d'Etroubles a accueilli deux séminaires, les 26 et 27 octobre derniers organisés par la Chambre et le C.I.F. de la Vallée d'Aoste. L'évènement consacré aux entrepreneurs valdôtains au féminin qui œuvrent dans le domaine de l'artisanat, du micro-accueil, agro-alimentaire et rural, avait pour but principal la valorisation du travail d'excellence que font les femmes en Vallée d'Aoste.
Le Congrès, qui fait partie des manifestations pour l'année européenne des opportunités des chances pour tous, a proposé également deux manifestations collatérales dont l'une était l'inauguration de «Il lavoro delle donne», suivi de la présentation du volume «Donne della terra», dans lequel l'auteur a interviewé six femmes (Eleonora Charrère, Moira Henriet, Raffaella Moniotto, Cristina Pession, Letizia Pession et Paola Vittaz) qui ont raconté leur expérience passionnante dans le domaine de l'entreprise au féminin.
Les photos, réalisées par deux jeunes femmes, représentent toutes des mains (symbole du travail de la femme et de sa façon d'œuvrer)... Mains, vecteur de continuité d'un travail ancestral, sans oublier le cœur et le cerveau... Mains de jeunes femmes et mains de femmes âgées, car «qualunque futuro ha un cuore antico».
Une «mostra-mercato» a fait connaître au public les produits, les «fruits» du travail de ces six femmes qui ont présenté leur entreprise: Fausta Baudin, tourisme du territoire – Moira Henriet, tourisme de montagne – Eleonora Charrère, secteur vitivinicole – Paola Vittaz, produits agricoles de «nicchia» – Graziella Priod, élevage – Monica Genestretti, alimentaire.
En Vallée d'Aoste, nous comptons 3353 entreprises dirigées par des femmes, mais les femmes impliquées au sein des entreprises valdôtaines sont beaucoup plus nombreuses, même si elles n'en sont pas les «titulaires».
A partir de cette recherche, nous pouvons émettre un souhait: les jeunes femmes doivent se mettre dans le bain car la vie leur appartient – le parcours sera sans doute difficile, mais satisfaisant.

VERRÈS: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin et du siège central.

Voici le nom du souscripteur de cette semaine:

Teresa CHARLES : 1000,00 euros

NAISSANCES

La Section de l'Union Valdôtaine de Pontey

a l'immense joie d'annoncer
la naissance de

Julien CARREL

qui s'unit à sa grande sœur Elodie
pour réjouir le foyer
de Matteo et Lorena Nossein.

La communauté unioniste de Pontey présente ses félicitations les plus vives aux heureux parents et grands-parents et ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

La Section de l'Union Valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans

a l'immense joie d'annoncer
la naissance de

EMILE

de Massimo,
fils de notre regretté Bruno **Salvadori**
et Katia

La communauté unioniste de Saint-Martin-de-Corléans présente ses félicitations les plus vives aux heureux parents et ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

referendum
18 novembre
2007

se non voti è una scelta

hai capito che la costruzione
di un **nuovo ospedale**
è una presa in giro:
i promotori non sanno dove
costruirlo, come finanziarlo
né quale destinazione dare
a quello esistente.

non farti strumentalizzare

pas de sens, pas de vote

UNION VALDÔTAINE

FÉDÉRATION AUTONOMISTE
FEDERAZIONE AUTONOMISTA

STELLA ALPINA
VALLÉE D'AOSTE